

**PALMELIT**  
OIL PALM SEEDS - CIRAD INSIDE

PAVILLON B PÔLE AGROFOURNITURE

OFFRE SALON SARA 2023

Semence de palmier à huile PalmElit Cirad à très haut rendement #F #S disponible immédiatement sur le stand

- Résistance haute à la fusariose
- Short, pour améliorer la durabilité de la plantation
- Tolérance à la sécheresse
- Adaptée aux environnements africains

**1 HA = 200 SEMENCES**

29 SEPT > 03 OCT  
1300 FCFA -> 750 FCFA

À PARTIR DU 04 OCT  
1300 FCFA

Désiré PORQUET Cocody, 2 Plateaux Boulevard Latrille, Abidjan, Côte d'Ivoire Tel.: (+225) 07 07 72 59 59

## SARA 2023

# Le secteur privé invité à investir dans la chaîne de valeurs agricoles



- ◆ **La Côte d'Ivoire réaffirme la vitalité de son Agriculture**
- ◆ **Plus de 02 milliards de FCFA en équipements au monde agricole**
- ◆ **l'Intervention intégrale du Premier Ministre Achi**
- ◆ **Le prix bord champ du kg de café et du cacao en hausse**
- ◆ **Des acteurs du cajou sensibilisés sur les avancés de l'industrie**
- ◆ **Les Pays-Bas pour une économie agricole durable dans un partenariat gagnant-gagnant**
- ◆ **PalmElit en promo spéciale avec ses semences de haut rendement**
- ◆ **Le Cirad présente ses activités et son expertise en Afrique de l'ouest**
- ◆ **FERTISOL, un engrais organique présenté au grand public**
- ◆ **MYCOPHYTO à la recherche de partenaires pour son implantation**

### Fertilité des sols



**Le comité Ouest africain de contrôle des engrais installé**

### Filière Hévéa

**L'APROMAC devant les tribunaux**



## Fertilité des sols et intensification agricole

## Le comité Ouest africain de contrôle des engrais installé

Le comité Ouest africain de contrôle des engrais a été installé le mardi 26 septembre 2023, à Abidjan, en présence du Pr. Pascal ANGUI, Directeur général des productions et de la sécurité alimentaire au Ministère d'Etat, Ministère ivoirien de l'Agriculture et du développement rural.



Dans son discours d'ouverture, Ekwe DOSSA, Directeur de la santé des sols et productivité agricole, Représentant la Vice-Présidente Programmes et Projets de l'IFDC s'est réjoui de ce qu'il considère comme "une grande avancée dans la marche vers les objectifs de développement durables d'éradication de la pauvreté et de lutte contre la faim à travers une augmentation quantitative et qualitative de l'utilisation des engrais aussi bien minéraux qu'organiques, dans l'amélioration des stratégies de gestion de la fertilité des sols et d'intensification agricole en Afrique Sub-Saharienne". Dans la même veine, il estime que la plupart des sols en Afrique de l'Ouest sont de fertilité initiale faible, de sorte que, sans gestion adéquate de leur fertilité à travers une restitution appropriée des nutriments exportés par les récoltes successives de produits agricoles, ces sols sont voués à des rendements modestes qui, avec le facteur démographique croissant ne pourront pas répondre aux besoins alimentaires des populations. Il a tenu à rappeler que, dans ce contexte déjà précaire, l'utilisation des engrais minéraux reste des plus faibles en Afrique. "Notre stratégie de recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle repose d'abord sur l'utilisation

d'intrants agricoles de bonne qualité, notamment les semences, les pesticides et les engrais" a soutenu pour sa part, Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du CILSS, au nom de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS qui de par leur partenariat stratégique, ont décidé de porter sur les fonds baptismaux le Comité Ouest Africain de Contrôle des Engrais (COACE) à travers l'accord tripartite de Coopération dans le domaine des engrais signé en 2018. Pour lui, en dépit des nombreux efforts consentis pour l'accès des producteurs de la sous-région à ces intrants, les taux d'adoption restent encore faibles. "Pour ce qui concerne les engrais en particulier, notre sous-région présente un des taux d'utilisation les plus faibles de la planète (moins de 30 kg/ha contre 135 kg/ha pour la moyenne mondiale)". Pourtant, avec les crises foncières, exacerbées par les changements climatiques et les crises sécuritaires et humanitaires dans la région Sahélienne, Dr Abdoulaye Mohamadou estime qu'il faille pouvoir produire plus sur des espaces de plus en plus restreints. "Nous sommes conscients que les difficultés d'accès aux engrais de qualité sont essentiellement attribuables à leur disponibilité et leur accessibilité notamment les prix qui ont connu une forte

inflation au cours de ces dernières années", regrette-t-il. "Il nous faut disposer d'engrais de qualité et en quantité suffisante, à des prix accessibles à tous les exploitants agricoles, y compris les petits producteurs de subsistance", soutient-il. Pr. Pascal ANGUI, Directeur général des productions et de la sécurité alimentaire au Ministère d'Etat, Ministère ivoirien de l'Agriculture et du développement rural a rassuré ses hôtes quant aux efforts faits pour accroître la production et la productivité agricole dans la sous-région afin de parvenir à la sécurité alimentaire. Même s'il reconnaît que les productions agricoles restent insuffisantes. "D'où la nécessité d'améliorer la production agricole", a-t-il suggéré. Rappelons qu'à la suite de la déclaration d'Abuja des chefs d'état et de gouvernement en 2006, il a été observé une tendance à la hausse des quantités d'engrais utilisés à l'hectare en Afrique de l'Ouest, mais cette hausse reste encore bien en dessous des objectifs de 50 kg/ha de nutriments fixés à Abuja. Au-delà de la faible quantité, la qualité parfois douteuse des engrais mis sur le marché est un problème persistant qui affecte négativement le retour sur investissement et décourage les producteurs désireux d'investir dans l'utilisation des engrais. Les travaux sur l'amé-

lioration de la qualité des engrais à travers la mise au point d'une approche rationnelle de contrôle de la qualité des engrais pilotés par l'IFDC a débuté en 2010 sur initiative de la CEDEAO et de l'UEMOA. Cette initiative qui a comporté plusieurs étapes (de l'évaluation des capacités et des besoins analytiques, des tests réglementaires et de la situation de la qualité des produits mis sur le marché) a été couronnée par l'adoption à Abidjan le 2 décembre 2012 par le conseil des ministres de la CEDEAO, du règlement relatif au contrôle de la qualité des engrais en Afrique de l'Ouest. A la suite de cette adoption du règlement du contrôle de la qualité des engrais, la CEDEAO a confié à l'IFDC le mandat de la coordination de la mise en place des comités nationaux de contrôle de la qualité des engrais dans les pays de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS et le secrétariat Ouest Africain de contrôle de la qualité des engrais. L'objectif était d'assister les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA et le Secrétariat Exécutif du CILSS dans la mise en œuvre harmonieuse de la réglementation de la qualité des engrais dans les états membres. Pendant que des avancées notables ont été réalisées dans la mise en place des comités nationaux de contrôle de la qualité des en-

grais, le secrétariat ouest africain de contrôle des engrais quant à lui a subi plusieurs reports. La table ronde sur la santé des sols et des engrais tenus à Lomé en juin 2023 a été l'occasion de rappeler la nécessité de mettre en place le COACE. Notons que c'est le représentant du Nigéria qui a été choisi pour être à la tête dudit comité.

£Evariste N'Guessan

La tribune  
Agricole

GERANT

Wowa Fulgence

DIRECTEUR DE  
PUBLICATION/  
REDACTEUR EN  
CHEF

Evariste N'Guessan

Secrétaire  
Général de  
Rédaction

Fulgence Wawa Jay  
Service Commercial

0142800308

0506213045

0506138463

Infographie

Kpadessi K. Louis

0747848832

Siege

Cocody Angré

Château

## Engrais organique

### FERTISOL présenté au grand public



L'entreprise Komeco venue des Pays Bas expose à ce SARA le Fertisol 100% d'engrais organique. Pour son Directeur commercial, Arie Van de Wijgert, l'engrais organique FERTISOL assure un fonctionnement optimal et un sol

sain. Les granulés de fumier composté ont une teneur élevée en matière organique, une grande capacité d'absorption de l'eau, et sont complètement exempts de mauvaises herbes. Il estime que FERTISOL est d'une valeur cruciale pour chaque type de sol. Toujours selon Arie Van de Wijgert, les nutriments contenus dans FERTISOL créent une structure de sol aérée facilitant l'enracinement des cultures. En outre, il améliore la structure et la fertilité du sol. FERTISOL selon son Directeur commercial assure également un bon équilibre d'organismes vivants dans le sol avec un apport riche en azote, en phosphate, en potassium et en d'autres éléments tels que le magnésium, le calcium et les oligo-éléments. Les granulés ont une grande capacité d'absorption de l'eau et peuvent absorber jusqu'à 3 fois

leur propre poids en eau. Cela garantit que le grain est correctement réparti et absorbé par le sol. Cela permet de faire des économies considérables en termes de consommation d'eau. "Un sol en bonne santé est précieux pour la culture des plantes. Il est important de continuer à nourrir le sol et de le maintenir en parfait état", précise notre interlocuteur. Toujours selon son Directeur commercial, avec FERTISOL, la matière organique et d'autres éléments nutritifs sont introduits dans le sol de manière durable. "FERTISOL est un engrais 100% organique produit au moyen d'un processus de compostage biologique.

EN

## MYCOPHYTO à la recherche de clients et partenaires pour s'implanter en Côte d'Ivoire

Start-up française créée en 2017, MYCOPHYTO développe des solutions de biostimulation naturelle pour non seulement remplacer tous les intrants chimiques, mais aussi réduire le stress hydrique, tout en optimisant la qualité des produits cultivés et le rendement sur les parcelles. Cela permet aussi la régénération des sols en s'inscrivant dans les principes de l'agro-écologie et assurer aux agriculteurs de vivre de leurs productions. Cette solution s'appuie aujourd'hui sur des champignons mycorhiziens qui sont des micro-organismes qui vivent dans le sol et qui rentrent en symbiose avec la racine des plantes. « Ils apportent des nutriments nécessaires à la plante, et la plante en retour lui apporte le carbone nécessaire à son développement. Ça, c'est la solution technique », précise Bertrand Porquet, Directeur général de MYCOPHYTO qui a dans la même veine, développé un système qui permet d'accroître la culture de



ces champignons mycorhiziens en respectant la biodiversité des sols. « Quand Mycophyto travaille sur le sol africain, c'est avec la biodiversité du sol africain. L'avantage est que le champignon mycorhizien fonctionne avec 80% des plantes terrestres », a ajouté Bertrand Porquet qui a par ailleurs rappelé qu'il y a

450 millions d'années, le champignon mycorhizien a permis à la plante de sortir de l'eau et de venir s'installer sur le globe. « C'est vraiment une superbe innovation. Aujourd'hui, cette solution fonctionne avec 80% des plantes. Et nous, on développe 4 filières. La filière du maraîchage-arboriculture fruits

rouges dans laquelle on classe tout ce qui est fruits exotiques et fruits tropicaux, la deuxième est la viticulture, la troisième, celle des plantes à parfum et la quatrième est tout ce qui est engazonnement, stade de foot, de golf, etc. En 2025 en France par exemple, on ne pourra plus utiliser des produits phytosanitaires dans

les stades », avertit Bertrand Porquet dont la structure se développe depuis 2022 à l'international. « Nous commençons à répondre à d'autres filières comme les grandes cultures céréalières, légumineuses, etc. Nous sommes aussi sur des nouvelles cultures locales pour les pays africains, notamment l'Afrique de l'Ouest. Nous regardons le cacao, le coton, le café, l'ananas, le manioc... Raison pour laquelle nous collaborons depuis 2022 en Côte d'Ivoire avec SCB, au Sénégal avec GDS, au Ghana et au Maroc avec Provence Olives. Des échanges sont en cours avec des producteurs, l'Institutionnel (MINADER, ADE-RIZ...) pour plus développer notre activité et à moyen terme s'implanter en Côte d'Ivoire », a-t-il conclu.

Evariste N'Guessan

## Ouverture du SARA 2023

**Discours intégrale de S.E.M Patrick Jérôme ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**E**xcellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire (...)

Permettez-moi, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane OUATTARA, de souhaiter la traditionnelle bienvenue à l'ensemble des délégations présentes ainsi qu'à tous les participants à cette 6ième édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan, le SARA, qui est devenu au fil des ans l'un des événements phares incontournables du Continent africain.

A toutes et à tous, AKWABA en Côte d'Ivoire !



Après le Royaume du Maroc en 2015, l'Afrique du Sud en 2017 et la France en 2019, c'est le Royaume des Pays-Bas qui est le pays à l'honneur de la 6ème édition du SARA. Ce choix de mettre les Pays-Bas à l'honneur, n'est naturellement pas le fruit du hasard. Le choix de ce pays ami montre, qu'à ceux qui savent allier aux rêves, la conviction, le travail et la rigueur, rien n'est impossible. En effet, avec 41 543 km<sup>2</sup> de superficie et environ 18 Millions d'habitants, les Pays-Bas sont une nation d'exception, dont le modèle ne peut être qu'une source d'inspiration, une nation agricole où dominant des exploitations agricoles de type familial, mais qui parvient grâce à une productivité et un usage de la technologie à se classer 2ème exportateur mondial de produits agricoles derrière les Etats-Unis, en jouant aussi de son rôle de plateforme d'import / export de l'Union européenne, grâce à la puissance du port de Rotterdam, qui fait partie des 8 plus grands ports du monde.

« Silicon Valley » de l'Agriculture européenne, à la pointe de l'innovation, ce pays prépare et incarne le futur de l'Agriculture.

C'est vous dire à quel point, Mesdames et Messieurs, nous sommes si impatients de voir ici de son expérience et ses innovations.

**Mesdames et Messieurs,**

Notre cérémonie est straté-

gique, d'abord par son sujet même. Le SARA est un salon dont l'importance et l'intérêt n'échappent à personne. Avec environ 17% du PIB et plus 60 % des emplois durables en 2022, le secteur agricole occupe une place comme nulle autre, dans notre tissu socio-économique national.

Et ce secteur est au coeur de la vision 2030 du Chef de l'État et des transformations structurelles que nous voulons accomplir pour notre production agricole, notre décollage industriel, nos capacités d'export, notre source de créations d'emplois nouveaux et de revenus supplémentaires.

Cette cérémonie est stratégique ensuite par le lieu même où se déroule le SARA, dans ce majestueux Parc des Expositions d'Abidjan, voulu et pensé par le Président de la République pour incarner cette Côte d'Ivoire nouvelle, fière de sa modernité, fière de sa prospérité, fière de son hospitalité, fière de son nouveau rayonnement régional et continental.

Cette cérémonie, elle est stratégique enfin par le thème choisi pour cette 6ème édition du SARA, thème d'actualité qui épouse plus que tout autre les nouveaux défis au sortir des crises, pandémie, guerre en Ukraine ou terrorisme, auxquelles le monde comme l'Afrique sont confrontés, nous qui souffrions déjà, dans un océan d'indifférence, des affres de la volatilité des cours de nos matières premières

agricoles.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

En dépit de toutes les contraintes, en dépit de toutes les crises et vicissitudes, vous avez su étonner le monde en réalisant des exploits.

Notre pays, grâce à votre vision et sous votre leadership au cours de la dernière décennie a renforcé sa position de géant agricole du continent, par la mise en oeuvre de vastes programmes de relances sectoriels et de réformes structurelles.

Cette vision a contribué à l'essor extraordinaire de nos filières dont je voudrais, avec fierté et admiration, énumérer quelques-unes des réalisations les plus notables :

1. Le cacao : 1er producteur mondial, avec une production ayant augmenté de 1,5 million de tonnes de fèves de cacao en 2011 à près de 2,2 millions de tonnes en 2022 soit une hausse de près de 50% ;

2. Le Palmier à huile : 2ème producteur africain et 9e producteur mondial, avec une hausse de la production de régime traité de 1,6 million de tonnes en 2011 à 2,4 millions de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 50% ;

3. Le Caoutchouc naturel : 1er producteur africain et 4ème producteur mondial, avec une production passant de 239 mille tonnes en 2011 à 955 mille tonnes en 2022, soit une hausse de près de 300% ;

4. Les Noix brutes de cajou : 1er producteur mondial avec une production qui est passée de 400 mille tonnes en 2011 à plus d'un million de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 150% ; Pour maximiser les effets de cette vitalité économique et tenir compte des opportunités mais également des menaces d'un monde de plus en plus imprévisible, vous avez décidé d'accélérer la mise en oeuvre de programmes pour répondre aux défis de notre temps et orienter les générations à venir vers les axes majeurs qui feront de la Côte d'Ivoire, avec son agriculture, un acteur mondial de premier plan.

Trois axes clés ont soutenu Votre vision :

- l'investissement dans la recherche et l'innovation agricole,

- la modernisation accélérée de nos modes de production agricole pour gagner en productivité et remporter les grandes batailles de la sécurité et la souveraineté alimentaires ;

- la maîtrise et le contrôle et l'intégration de nos filières dans les chaînes des valeurs mondiales afin d'en tirer, pour nos populations et pour le Pour maximiser les effets de cette vitalité économique et tenir compte des opportunités mais également des menaces d'un monde de plus en plus imprévisible, vous avez décidé d'accélérer la mise en oeuvre de programmes pour répondre aux défis de notre temps et orienter les générations à venir

vers les axes majeurs qui feront de la Côte d'Ivoire, avec son agriculture, un acteur mondial de premier plan.

Trois axes clés ont soutenu Votre vision :

- l'investissement dans la recherche et l'innovation agricole,

- la modernisation accélérée de nos modes de production agricole pour gagner en productivité et remporter les grandes batailles de la sécurité et la souveraineté alimentaires ;

- la maîtrise et le contrôle et l'intégration de nos filières dans les chaînes des valeurs mondiales afin d'en tirer, pour nos populations et pour le ceci avec pour seul et unique but, avec pour seule obsession :

protéger et développer notre agriculture et notre pisciculture, conserver et restaurer nos forêts via une sylviculture durable et responsable, pour assurer notre souveraineté alimentaire et faire de notre pays l'une des grandes puissances agricoles du continent.

**Mesdames et Messieurs,**

Derrière tous ces plans, toutes ces transformations, c'est d'hommes et de femmes dont il est question, de nos producteurs, de nos éleveurs, de nos pêcheurs, de nos industriels. Derrière tout cela, ce sont des emplois nouveaux pour notre jeunesse, des emplois qualifiés et rémunérateurs qui permettront à l'agriculture ivoirienne de rayonner plus encore et d'accroître la richesse nationale.

Je voudrais à cet égard, au nom de SEM Alassane Ouattara, féliciter les Ministres en charge de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de l'Environnement, des Ressources Animales et Halieutiques, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement et les DG des structures sous tutelles pour les efforts accomplis.

**Mesdames et Messieurs,**

En un mot comme en mille, hier, aujourd'hui comme demain, la prospérité de nos populations qui œuvrent dans le secteur primaire demeure le souci constant du Président de la République.

Sa conviction, c'est qu'une agriculture durable et rési-

SARA 2023

## Le secteur privé invité à investir dans la chaîne de valeurs agricoles



**Vitrine de l'Agriculture ivoirienne, le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) qui est devenu au fil des ans l'un des événements phares incontournables du Continent africain a ouvert ses portes ce vendredi 29 septembre 2023, en présence de SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.**

1er producteur mondial de cacao, avec une production ayant augmenté de 1,5 million de tonnes de fèves en 2011 à près de 2,2 millions de tonnes en 2022 soit une hausse de près de 50% ; 2ème producteur africain de palmier à huile et 9e producteur mondial, avec une hausse de la production de régime traité de 1,6 million de tonnes en 2011 à 2,4 millions de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 50% ; 1er producteur africain de caoutchouc naturel et 4ème producteur mondial, avec une production passant de 239 mille tonnes en 2011 à 955 mille tonnes en 2022, soit une hausse de près de 300% ; 1er producteur mondial de noix brutes de cajou avec une production qui est passée de 400 mille tonnes en 2011 à plus d'un million de tonnes en 2022, soit une progression de plus de 150%. Avec environ 17% du PIB et plus 60 % des emplois durables en 2022, le secteur agricole, selon le 1er

Ministre ivoirien Patrick Achi occupe une place comme nulle autre, dans le tissu socio-économique national en Côte d'Ivoire. Et ce secteur, toujours selon lui est au cœur de la vision 2030 du Chef de l'État et des transformations structurelles que "nous voulons accomplir pour notre production agricole, notre décollage industriel, nos capacités d'export, notre source de créations d'emplois nouveaux et de revenus supplémentaires". Au nom de SEM Alassane Ouattara, il a félicité les Ministres en charge de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de l'Environnement, des Ressources Animales et Halieutiques, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement et les Directeurs Généraux des structures sous tutelles pour les efforts accomplis. "Quand le prix des intrants augmente, quand le prix de l'énergie augmente, quand il y a des inondations ou la sécheresse, il sait que le secteur le plus touché, c'est l'agriculture. C'est pour cela que chaque fois que l'occasion lui est donnée de manifester et de témoigner au producteurs sa compréhension de ces phénomènes qu'ils vivent chaque jour, il ne manque pas l'occasion de leur porter son attention et tout son soutien. C'est souvent le cas lorsque l'Etat doit fixer les prix des matières premières", a fait remarquer le 1er Ministre Patrick Achi,

avant d'encourager le secteur privé, fortement représenté, à investir de plus en plus dans la chaîne de valeurs agricoles qui, avec l'avènement de nouvelles technologies, devient de moins en moins risquée et de plus en plus rentable. "C'est le moment de saisir ces immenses opportunités, de nouer des partenariats, main dans la main, producteurs, secteur privé, Etat, chacun jouant son rôle. C'est le moment de conquérir de nouveaux mondes pour le bénéfice de nos populations et pour l'avenir de nos générations futures. Le Moment, c'est ce SARA, ne le ratez surtout pas", a-t-il conclu. Rappelons qu'après le Royaume du Maroc en 2015, l'Afrique du Sud en 2017 et la France en 2019, c'est le Royaume des Pays-Bas qui est le pays à l'honneur de la 6ème édition du SARA dont le thème est : « L'agriculture africaine face aux défis des chocs internes et externes : quelles innovations structurelles pour améliorer les secteurs agricoles et garantir la souveraineté alimentaire ? » De nombreux équipements agricoles ont été distribués aux sociétés coopératives méritantes. Nous y reviendrons !

Evariste N'Guessan

liente ne peut se bâtir au profit exclusif des consommateurs tout en constituant un boulet aux pieds des producteurs. En Côte d'Ivoire, nous avons coutume de dire que « quand le cacao va bien, tout va bien ».

Le Président de la République sait que l'agriculture est à la jonction de de toutes les crises et de toutes les contraintes que nous sommes en train de vivre. Quand le prix des intrants augmente, quand le prix de l'énergie augmente, quand il y a des inondations ou la sécheresse, il sait que le secteur le plus touché, c'est l'agriculture.

C'est pour cela que chaque fois que l'occasion lui est donnée de manifester et de témoigner au producteurs sa compréhension de ces phénomènes qu'ils vivent chaque jour, il ne manque pas l'occasion de leur porter son attention et tout son soutien.

C'est souvent le cas lorsque l'Etat doit fixer les prix des matières premières.

**Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire, sous la direction du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, a montré, qu'il

est possible de surmonter les difficultés, de développer sa résilience, tout en restant connecté au monde.

Il me charge de souhaiter des échanges et des partages d'expérience enrichissants à tous les exposants venus de tous les continents, et encourager le secteur privé, fortement représenté, à investir de plus en plus dans la chaîne de valeurs agricoles qui, avec l'avènement de nouvelles technologies, devient de moins en moins risquée et de plus en plus rentable.

C'est le moment de saisir ces immenses opportunités, de nouer des partenariats, main dans la main, producteurs, secteur privé, Etat, chacun jouant son rôle.

C'est le moment de conquérir de nouveaux mondes pour le bénéfice de nos populations et pour l'avenir de nos générations futures.

Le Moment, c'est ce SARA, ne le ratez surtout pas.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte, au nom du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, la 6ème édition du SARA.

*Je vous remercie*

## Le SARA 2023 réaffirme la vitalité de l'agriculture ivoirienne

Ouverture ce vendredi 29 septembre 2023 du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales au Parc d'Exposition d'Abidjan, SARA. Ce rendez-vous international du monde agricole a fait montre du potentiel agricole ivoirien, au vu des exposants dans les divers secteurs et des experts rassemblés à cette occasion.

Le vaste secteur agricole ivoirien, outre les visiteurs des pays invités, est ainsi en lumière, avec une fière allure qui sans difficultés, montre la vitalité de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Et ce n'est pas la présence du premier des ivoiriens, SEM. Alassane Ouattara en personne, qui fera mentir cet intérêt observé avec la participation massive de l'ensemble des acteurs agricoles, tous secteurs confondus, à cette 6e édition du SARA et des nombreux visiteurs qui donnent un aperçu de la place qu'occupe l'agriculture dans le

quotidien des ivoiriens.

Une marche triomphante de l'agriculture ivoirienne qui s'accroît vers des perspectives meilleures avec cette autre édition du SARA. Comme l'atteste d'ailleurs, cette affirmation du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ivoirien, M. Kobenan Kouassi Adjoumani à l'endroit du chef de l'Etat lors de la cérémonie d'ouverture : « Je suis avec vous, devant vous, derrière vous et à vos côtés, pour encadrer la marche glorieuse et triomphante de l'agriculture ivoirienne sur tous les sentiers du progrès social et économique de la Côte d'Ivoire ».

Le SARA 2023, c'est en effet 6.500 professionnels enregistrés pour 20 hectares de surfaces d'exposition sous chapiteaux avec 300.000 visiteurs entendues. Ce rendez-vous de 2023, c'est également 09 pôles majeurs ; à savoir les institutions et sponsors,

# LE SARA 2023 EN IMAGES





SARA 2023 :

## Les Pays-Bas pour une économie agricole durable dans un partenariat gagnant-gagnant

En tant que « pays à l'honneur » du Salon International de l'Agriculture et des Ressources

Animales (SARA) 2023, Le Royaume des Pays-Bas souhaite se joindre aux efforts de transformation structurelle dans les pays de l'Afrique de l'Ouest en général et de la Côte d'Ivoire en particulier, en connectant des partenaires innovants néerlandais et ouest-africains pour cocréer des systèmes alimentaires résilients, durables et inclusifs.

À juste titre, Le Royaume des Pays-Bas à la réputation de cocréer des solutions résilientes et durables face aux défis mondiaux. C'est avec responsabilité voire fierté que le Royaume des Pays-Bas tient le prestigieux rang de pays à l'honneur du SARA 2023. Cet important évènement nous permet de montrer ce que les Pays-Bas, par le truchement de ses entreprises, ses institutions de recherche, ses ONG, ainsi que ses investisseurs privés et publics, peuvent répondre à la demande locale en termes de connaissances, de savoir-faire et partenariat public-privé dans le domaine de l'agriculture.

Trente (30) entreprises Néerlandaises invitées ont manifesté leur intérêt d'être présentes à cette édition du SARA. Les Pays-Bas sont également présents avec une haute délégation, incluant S.E. Mr. Jan-Kees Goet, Vice-Ministre de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire des Pays-Bas.

Dans cette 6e édition du SARA, la présence néerlandaise met l'accent sur trois points :

Soutenir une économie agricole durable avec une forte implication surtout de la jeunesse et des femmes:

- Le Royaume des Pays-Bas est le plus grand importateur de fèves de cacao au monde. Le Royaume des Pays-Bas travaille pour aboutir à une chaîne de valeur cacao plus



durable. À cet effet, le Royaume des Pays-Bas soutient la Côte d'Ivoire dans son ambition de transformer 100 % de son cacao d'ici 2025. Cela nécessite également un effort d'innovations et d'investissement. Le programme sur le cacao « Orange Cocoa-Pro » répondra à ce besoin et vise à promouvoir un revenu décent, l'employabilité surtout des jeunes et des femmes et la circularité en stimulant davantage la transformation locale à petite échelle, au niveau des coopératives.

- Le Royaume des Pays-Bas met un accent particulier sur l'horticulture pour rendre la Côte d'Ivoire plus indépendante. Le but est d'augmenter la production locale de légumes clés tels que les tomates, les concombres, les



poivrons et les aubergines. **Créer des impacts à long**

Pour ce faire, nous mettons en œuvre le programme « HortiNord » qui vise à construire des pôles d'excellence près de Yamoussoukro et de Korhogo. Dans ces pôles d'excellence, des jeunes horti-preneurs et femmes en particuliers sont formés et 'incubés', tout en augmentant l'intérêt et les investissements des entreprises.

- Le Royaume des Pays-Bas vise aussi à augmenter la production horticole durable dans la sous-région. Au Sénégal notamment, nous avons lancé le programme « Horti-Côte » dans la région des Niayes pour soutenir les producteurs de légumes et d'oignons à mieux cultiver, transformer et commercialiser leurs produits.

terme:

- Le Ministère de l'agriculture, la nature et la qualité de l'alimentation des Pays-Bas, a signé des mémorandums d'entente avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le MEMINADER et le MIRAH. Tout d'abord, ces mémorandums traduisent l'ambition de faire évoluer les secteurs de l'horticulture et du cacao vers une économie agricole durable avec une forte implication des jeunes et des femmes. Deuxièmement, ils expriment le souhait de renforcer notre coopération pour faire évoluer le secteur de la volaille vers un système durable, autosuffisant et compétitif.

- La société d'état néerlandaise Invest International va signer un protocole d'accord avec le gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Economie et des Finances. Ce protocole, prévoit un programme d'investissement soutenu par la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement des Pays-Bas de 300 millions d'euros (environ 197 milliards de FCFA), répondant aux principales priorités nationales dans des domaines tels que la protection côtière, le développement portuaire, l'accès à l'eau potable et la gestion des inondations. Ce protocole s'inscrit dans la politique de commerce extérieur et de coopé-

ration néerlandaise. La politique dite de combinaison vise à créer des situations "gagnant-gagnant" à partir du commerce et de la coopération au développement pour la Côte d'Ivoire et les Pays-Bas, mise en place par le ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement Liesje Schreinemacher.

**Créer des partenariats gagnant – gagnant :**

Le Royaume des Pays-Bas veut collaborer avec la Côte d'Ivoire dans un cadre de cocréation de solutions adaptées aux défis locaux du pays. En effet, nous recherchons des solutions

gagnantes-gagnantes. Une coopération qui transcende les secteurs et les frontières nationales.

Le Royaume des Pays-Bas estime que cela capture la véritable essence de la diplomatie moderne qui consiste à construire des relations dans un respect mutuel, à mettre la demande au cœur de nos discussions, au lieu de commencer par l'offre. Mais également de se concentrer sur des engagements à long terme et enfin à informer nos peuples sur les acquis de notre collaboration à travers l'utilisation d'outils modernes de communication.

Le Royaume des Pays-Bas invite tous les participants, les visiteurs et les parties prenantes à

visiter notre NL pavillon et NL village pour en apprendre davantage sur les offres du secteur agricole néerlandais et explorer des opportunités de collaboration.

Semons ensemble les graines de l'avenir! 'Join us in planting the seeds for the future together!'

**N.B : le titre est de la Rédaction**

**Pour les demandes, veuillez contacter :**  
**Christian Boa,**  
**christian@pressbook.media,**  
**+225 0759466801**

SARA 2023 :

## Le Cirad présente ses activités et son expertise en Afrique de l'ouest

Depuis ce 29 septembre jusqu'au 08 octobre 2023, se tient à Abidjan en Côte d'Ivoire le 6e Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales, SARA. Le thème pour cette autre édition est « l'agriculture africaine face aux défis des chocs internes et externes : quelles innovations structurelles pour améliorer les secteurs agricoles et la souveraineté alimentaire de nos pays ? ».



Le Cirad présent, sur un stand institutionnel au Pavillon France, situé au cœur du pôle international dans le Hall 1, étalera aux 6000 professionnels et 300000 visiteurs, ses activités et son expertise en Afrique de l'ouest.

Pour le faire, outre le stand d'informations et d'orientations tenu par des experts et autres représentants du Cirad, plusieurs conférences permettront de mettre en avant et de

débatte des expériences et initiatives des acteurs de terrain pour une agriculture durable et une transition agroécologique. Ainsi, le lundi 02 octobre 2023 aura lieu le lancement du projet MecaWat, de 9h à 12h à la salle Tilapia 2. A cette occasion, interviendrons Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la Côte d'Ivoire ; Le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères ; M. Serge Marlet, Di-

recteur du Cirad et pour finir le CNRA, Centre National de Recherche Agronomique de Côte d'Ivoire.

Le débat, pour ce premier jour des activités du Cirad, tournera autour de la présentation des trois (03) composantes du projet MecaWat ; à savoir « Comprendre l'organisation du travail, les contraintes et les besoins en mécanisation » qui sera présenté par M. Fred Mawunyo Dzanku de l'Université du Ghana ; « Co-concevoir et

expérimenter des solutions techniques » par Dr Olivier Atsin du CNRA, M. Stéphane Boulakia et Mme Lalaina Ranaivoson, tous deux du Cirad ; et enfin, « Favoriser la mise en place d'un écosystème d'innovations favorable à la mécanisation » qui sera tenu par Mme Ingrid Sonya Adjovi de l'Université de Parakou au Bénin. La seconde journée d'activité débutera le mardi 3 octobre 2023 de 9h à 12h à la salle Tilapia 3 par une orientation sur « La production maraîchère en zone périurbaine en Côte d'Ivoire : enjeux et leviers d'une transition agroécologique », qui mettra en exergue le projet MARIGO à travers deux (02) tables rondes ; avant de clore sur une conférence organisée par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Cirad de 14h à 17h à la salle Tilapia 4, avec plusieurs intervenants sur le thème : « Stratégies d'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'ouest ». Le mercredi 04 octobre, de 9h à 12h sera une occasion à la salle Tilapia 2, de franchir une seconde marche de l'initiative IPA, Intensification Ecologique de la Banane Plantain en Afrique lancée lors du SIA 2022 et signée par 15 partenaires en Afrique de l'ouest, centrale et en France. Il s'agit de porter le plaidoyer d'une

culture du bananier plantain plus performante et sans pesticide. Et ce, avec quatre (04) thématiques faites de présentations, témoignages et débat.

Suivra l'Initiative Tsara le jeudi 05 octobre entre 9 et 12h à la salle Tilapia 2. Cette initiative de recherche-formation-innovation rassemblant 19 partenaires d'Afrique et d'Europe visant à partager les connaissances, les méthodes et les réseaux, à co-construire des programmes et projets en appui aux acteurs africains et européens, en faveur de systèmes alimentaires productifs, résilients, autonomes, sains et durables... et qui sera largement présentée à travers des vidéos, illustrations et une table ronde... avec des intervenants comme Bridget Murovhi de l'Afrique du Sud, Elisabeth Claverie de Saint-Martin (Cirad-PDG-Co-présidente de TSARA), Prisca Mugabe du Zimbabwe, Marie Schill de France et Sylvie Lewicki du Cirad, représentante de la PDG du Cirad.

Un programme alléchant pour mettre en exergue les activités du Cirad à travers ses offres et initiatives pour le développement d'une agriculture qui rassure.

Fulgence Wawa Jay  
Sources : Cirad

SARA 2023 :

## Plus de deux milliards de FCFA en équipements au monde agricole

Le lancement de la 6e édition du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales, SARA, au Parc d'Exposition d'Abidjan, sis à Port Bouët, fut une occasion pour des acteurs du monde agricole ivoirien de recevoir de la part du gouvernement un important don en matériels et équipements.

Pour apporter des solutions durables à la pénibilité des activités des femmes qui opèrent dans le secteur de la production artisanale du savon, le projet a prévu un soutien d'ordre technique, matériel et financier à 20 groupements

exerçant dans la filière du palmier à huile. L'objectif visé est de parvenir à améliorer les conditions de vie et de travail de ces femmes.

24 coopératives dont 10 dans la filière hévéa, sur 21 postulants et 14 dans la filière palmier à huile sur 23 postulants. 20 groupements de transformation artisanale sur 54 présélectionnés.

D'un coût global de 2 172 729 000 F CFA, les appuis en équipements apportés à chaque structure sélectionnée se présentent de la façon suivante :

20 Tracteurs  
150 Tricycles

100 Perches mécanisées  
300 Motos  
500 000 Equipements de saignée  
20 Machines de production de savon  
300 Equipements de Protection Individuel  
140 tonnes de Fongicides

En plus des équipements distribués ce jour, il faut souligner qu'un montant de 7.395.749.000 F CFA a permis la distribution de 4600 Tonnes d'engrais à 12.270 bénéficiaires pour une superficie totale fertilisée de 29.589 ha de plantation de palmier à Huile.



Campagne de commercialisation 2023-2024

## Le prix bord champ du kg de café et de cacao en hausse

Pour la campagne 2023-2024 de commercialisation du café et du cacao en Côte d'Ivoire, le prix bord champ du kilogramme du café est passé de 750 FCFA à 900 FCFA, soit une hausse de 20%. Quant au prix bord champ du kilogramme du cacao, il a été fixé à 1000 FCFA contre 900 FCFA pour la campagne précédente, a annoncé le ministre ivoirien de l'agriculture, Kobenan Kouassi Adjoumani, ce samedi 30 septembre 2023, lors de la deuxième journée du SARA. Pour lui, l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs demeure au centre des préoccupations du Gouvernement. Cela se traduit par une politique visant à garantir des revenus décents aux producteurs, principaux maillons du secteur, à travers non seulement la réduction de la parafiscalité, mais aussi l'instauration du principe d'un prix garanti aux producteurs représentant au moins 60% du prix CAF, ainsi que l'instauration d'une prime aux producteurs de 400 dollars US/tonne, soit, environ 220 000 F CFA la tonne, depuis la campagne 2020-2021. Toujours selon le ministre d'Etat, cette politique a permis aux producteurs de cacao de recevoir plus de 2 009 milliards de F CFA au cours de la campagne 2022-2023 contre 1 779 milliards de F CFA au cours de la campagne 2021-2022, soit une hausse de 12,93%. Le prix garanti aux producteurs de cacao au cours la campagne 2022-2023 s'est établi à 900 F CFA/Kg, en hausse de 9,09% par rapport à son niveau de 825 F CFA/Kg affiché sur la même période de la campagne 2021-2022. Le prix du café, quant à lui, est passé de 700 F CFA/Kg en 2021-2022 à 750 F CFA/kg en 2022-2023, soit une hausse de 7,14%. Il a estimé que pour la nouvelle campagne 2023-2024, en combinant le prix du marché, la prime du DRD et l'effet de l'inflation, le prix qui devrait être servi aux producteurs de cacao est de 900 F CFA/Kg. S'agissant du café, et eu égard aux ventes anticipées, le prix du kilogramme de café bord champ devrait s'établir à 800



F CFA/Kg. "Cependant, dans son engagement à améliorer les revenus et les conditions de vie de nos braves producteurs, Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République a décidé que pour la campagne 2023-2024 de café, le prix bord champ du kilogramme de café décortiqué et trié, soit fixé à 900 F CFA, soit une hausse de 20% par rapport au prix de la campagne précédente. Pour la campagne principale 2023-

2024 de commercialisation du cacao, le prix bord champ du kilogramme bien fermenté, bien séché et bien trié soit fixé à 1000 F CFA. Entre la campagne précédente et la campagne 2023-2024 qui débute, ce sont environ 210 milliards de Francs CFA qui s'ajoutent sur les revenus des producteurs", a-t-il ajouté, avant de poursuivre : "Pour le café, cet engagement du Chef de l'Etat représente un effort budgétaire supplémentaire de 14 milliards

de F CFA". Il a rassuré les producteurs quant à la poursuite et l'intensification à travers des investissements importants dans la recherche et dans les incitations à l'accroissement des capacités de transformation locale. Tout en félicitant l'ensemble des producteurs et leurs organisations pour leur immense contribution à l'économie nationale, le ministre d'Etat a invité tous les acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao, au regard des

défis du moment, à une action concertée, en vue de la mise en œuvre de l'exaltant chantier de la durabilité de la filière café-cacao. Quant au Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, M. Koné Brahim Yves, il a tenu "à adresser les remerciements les plus vifs du monde agricole à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République pour sa vision éclairée envers les braves productrices et producteurs de café et de cacao. Il a su, en tout temps, les honorer et les accompagner dignement". C'est sur cette note d'espoir que le ministre d'Etat, Kobenan Kouassi Adjoumani a déclaré ouverte la campagne de commercialisation 2023-2024 du café et du cacao. Notons qu'au cours de cette même cérémonie, le Conseil du Café et du Cacao en a profité pour dévoiler son nouveau logo.

EN

### Palmier à Huile :

## SARA 2023, PalmElit en promo spéciale avec ses semences de haut rendement

Finies les difficultés d'approvisionnement en semences pour les acteurs du secteur ivoirien du palmier à huile avec PalmElit à travers son « Offre Salon » au Salon international de l'Agriculture et des ressources Animales, SARA 2023.

Une opportunité pour les producteurs et les aspirants à la culture du palmier à huile en Côte d'Ivoire, avec le déroulement du plus grand rendez-vous subsaharienne de l'agriculture. PalmElit, propose à l'occasion, sous une période promotionnelle, des semences de palmier à huile PalmElit Cirad à très haut rendement #F #S à son stand, Parc des Expositions du SARA, Pôle Agrofourniture au Hall 2.

Il s'agit de semences d'une résistance haute à la fusariose, short pour améliorer la durabilité de la plantation avec



une tolérance à la sécheresse et adaptées aux environnements africains.

Cette semence PalmElit-Cirad à très haut rendement offre plusieurs options pour une meilleure production sur de longs termes sans difficultés. Il s'agit d'abord de la protection face aux maladies avec une résistance intermédiaire au Ganoderma, une résistance haute à la fusariose et une résistance intermédiaire

haute au complexe PC ; ensuite des caractéristiques et qualité de l'huile avec l'augmentation de la part d'oléine (High Oleic), de la réduction de l'acidité de l'huile (Low Lipase) puis de l'optimisation du cycle de vie de la plantation avec Short pour améliorer la durabilité de la plantation et Compact pour augmenter la densité de plantation. Les semences PalmE-

lit-Cirad pour finir présente des solutions de pollinisation avec des Supermachos, c'est-à-dire des palmiers dédiés à la production de pollen. Rendez-vous donc au stand PalmElit pour profiter de cette offre promotionnelle avec les semences PalmElit-Cirad disponible immédiatement sur place.

Fulgence Wawa Jay

SARA 2023/ Filière Cajou

## Des acteurs sensibilisés sur les avancés de l'industrie en matières de RSE

« Contribuer à renforcer le sujet de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans le secteur d'anacarde en Côte d'Ivoire et de rendre visible la démarche et les impacts de la collaboration entre le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le CBI ». Tel est l'objectif général d'une session de présentation de la collaboration entre les deux partenaires et ses réalisations au profit du secteur et des unités de transformation au tour de la thématique : "Industrie ivoirienne du cajou : Chemin vers une amande responsable". Cette session s'est déroulée le samedi 30 septembre sur le site du SARA 2023 (Parc des Expositions d'Abidjan).

Depuis la réforme de la filière anacarde en 2013, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans l'accroissement de la transformation locale des produits brutes de l'anacarde avec un accent particulier sur les noix brutes. La transformation locale apparaît comme un enjeu pour la consommation d'au moins une partie de la production de noix brute de cajou en croissance continue. Elle est passée de 165 000 tonnes en 2005 à 1 000 000 tonnes en 2022. Ainsi, d'importantes mesures incitatives ont été prises et sont mises en œuvre par le Conseil du Coton et de l'Anacarde. Des résultats très encourageants ont été enregistrés. Le nombre d'opérateurs est passé d'à peine une dizaine à plus de la trentaine entraînant une augmentation de la capacité de transformation de moins de 60 000 tonnes en 2012 à plus de 350 000 tonnes en 2022. Le volume de noix brutes transformées localement est passée de 40 000 tonnes en 2012 à 224 000 tonnes en 2022, faisant de la Côte d'Ivoire, le troisième transformateur mondial. Conscient des enjeux que révèlent la conquête d'un marché des amandes de cajou traditionnellement dominé par l'Inde et le Vietnam et ayant des exigences particulières, le Conseil du Coton et de l'Anacarde met un point d'honneur sur les questions de certification, en s'appuyant sur des partenariats et des expertises extérieures. C'est dans ce sens qu'intervient le Centre Néerlandais de Promotion des Importations à partir des pays en développement (CBI), qui met à la disposition de la filière des Experts pour une assistance technique sur les équipements de transformation ainsi que la prise en compte des principaux certificats exigés sur les marchés européens. CBI a travaillé avec les acteurs sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) dans le secteur de la noix de cajou en Côte d'Ivoire, prenant en compte le fait que du point de vue des clients, la demande d'audit SMETA et ISO 26000 est devenue plus fréquente vis-à-vis des transformateurs. Ainsi le CBI a développé un outil RSE spécifique pour le secteur de transformation de cajou, qui a été appliqué à un échantillon d'unités volontaires en faisant des analyses et des plans d'actions RSE. L'outil leur est apparu approprié



pour préparer les documents de politique. De plus, il rend explicites sur le plan pratique et détaillé les pratiques conformes à la RSE et les actions suggérées à entreprendre. De cette façon, l'outil RSE a été pratiqué et apprécié par les transformateurs. L'outil permet un inventaire global des sujets RSE et une comparaison entre usines pour créer les conditions d'un dialogue constructif et des partages d'expérience entre les acteurs. Les échanges entre le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le CBI ont permis de cerner une vision sur la RSE, qui doit faire partie du label de l'amande de cajou ivoirien. Ainsi, il est important que le périmètre de la RSE fasse l'objet d'un langage commun et d'une approche intégrée dans l'appréciation des unités de transformation et dans le secteur d'anacarde.

### Démarche de mise en œuvre de la RSE

A cet effet et dans le cadre d'un partenariat, CBI et le Conseil du Coton et de l'Anacarde se sont engagés dans un programme de renforcement des capacités sur la RSE, élargi à toutes les unités volontaires. Ce programme a démarré par un 1er atelier d'imprégnation et formation sur les outils d'auto-diagnostic au profit des Dirigeants et des Responsables Qualité, Hygiène et Sécurité (QHSE) en mars 2022. Au terme de cet atelier, les participants ont convenu de la tenue de séances mensuelles en ligne combinées à un ou deux ateliers annuels de suivi d'application de l'outil à chacune des entités impliquées. Le second atelier tenu en juillet 2022 a eu la particularité d'enre-

gistrer les témoignages et encouragements d'acheteurs internationaux d'amande de cajou, qui ont contribué à la sensibilisation, à la bonne compréhension et une bonne application de ce sujet. Dans le même sens, à travers une communication, Bureau Veritas, une structure d'audit à la certification, a rassuré les unités de transformation sur l'existence de compétences au niveau national pour les accompagner ou les auditer en vue des principales certifications. Le 3ème atelier tenu en novembre / décembre 2022 a eu la particularité d'approfondir des aspects techniques concernant l'environnement, notamment la consommation électrique, la sécurité sur le lieu de travail et l'extraction du CNSL. D'autres aspects (tels que le bilan carbone et la traçabilité du produit), initialement prévus, mais le temps restreint n'était pas suffisant, on a laissé ces aspects pour les ateliers en 2023. Suite à ce 3ème atelier, un programme de la RSE pour 2023 a été convenu entre le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le CBI et mis en place. Ce programme tient compte d'une approche qui prend en compte la diversité de l'avancement des différentes unités : on aura un groupe d'entreprise avancé (membre SEDEX et/ou ayant fait un et un groupe 'démarrateurs' qui travaillent toujours aux éléments de diagnostic et les documents principaux. Au SIETTA en mars 2023, le Conseil du Coton et de l'Anacarde a organisé un atelier, qui a permis à 4 unités (CASHEW COAST, DORADO, SG AGRO et OLAM) de présenter leur expériences et actions RSE. Le Conseil du Coton et de l'Anacarde a fait ressortir

les avancées du secteur de la transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire sur les questions de RSE ainsi que l'importance prise par ces questions dans le commerce mondial. Le 4ème atelier tenu en juillet 2023 a eu la particularité de scinder le groupe des unités en deux : les débutants et les avancés. Pour les débutants, une lancée a été (re)faite pour l'achèvement du diagnostic jusqu'aux engagements d'enregistrement au SEDEX. Pour les avancés, on a pu approfondir des aspects techniques concernant l'environnement, notamment la valorisation des coques et le bilan carbone, ainsi que la traçabilité du produit. Les unités ont souhaité être accompagné par un membre de l'équipe dédié sur les différentes étapes. Cet accompagnement doit consister à faire des visites de l'équipe aux unités pour les débutants. Pour les avancés, ils ont souhaité de continuer les ateliers d'approfondissement et de partage. Au-delà des activités d'appui à la prise en compte des questions liées à la RSE, le partenariat avec CBI inclue la promotion des avancées de la filière en cette matière auprès des administrations publiques et privées et surtout auprès des clients internationaux. C'est ainsi que des unités de transformation parties prenantes du programme ont invité à participer au SIAL 2023. Dans le même sens, Le Conseil du Coton et de l'Anacarde et CBI considère le SARA 2023 comme une excellente plateforme de présentation des aspects techniques de la RSE avec une visibilité sur ce qui a été atteint dans la collaboration avec CBI. Et cela d'autant plus que les Pays-Bas sont le pays d'honneur du SARA, avec

une délégation importante des entreprises de pays attendues ainsi que de hauts responsables de CBI. D'où l'organisation d'une session de présentation de la collaboration entre les deux partenaires et ses réalisations au profit du secteur et des unités de transformation au tour de la thématique : "Industrie ivoirienne du cajou : Chemin vers une amande responsable".

### Présentation de la vision et le projet de promotion d'amandes de cajou

Le public cible composé des acteurs du secteur de cajou, notamment les acheteurs, les commerçants internationaux et nationaux, les autres unités de transformations, les institutions et agences publiques, les coopératives, les structures de recherche et assistance technique, les institutions financières (inter)nationales surtout celles qui financent le secteur d'anacarde, les structures institutionnelles et régulatrices des autres secteurs / CVAs (telles que le cacao, le caoutchouc, le café, le riz, etc.), les représentants des ambassades et autres organisations internationales a été gratifié par les présentations respectives de Simplicie Gue, Directeur du Système d'informations, des études et de la Prospective au Conseil du Coton et de l'Anacarde ; Win Simonse, Consultant programme RSE pour CBI (Centre Néerlandais de Promotion des importations à partir des pays en voie de développement) ; Jessica N'Dri, Directrice juridique et Ressource Humaine à Cashew Coast et Yannick Kongoué, Responsable administratif à FOODS'CO SA. Ils ont non seulement fait la présentation de la vision et le projet de promotion d'amandes de cajou « traçable, équitable et compatible au carbone » par le Conseil du Coton et de l'Anacarde, mais aussi fait une communication sur la démarche et l'approche de la RSE dans le secteur et l'intégration de mission et des efforts du Conseil du Coton et de l'Anacarde et du CBI sur la RSE avec les résultats et leçons apprises.

Une communication de deux (2) unités présélectionnées sur leurs offres d'amandes « Traçable, Equitable et Compatible au carbone » a également été appréciée par le public.

EN

Filière hévéa o

## APROMAC devant les tribunaux

La crise qui oppose, depuis décembre 2022, l'APROMAC et l'ANAPHA-CI prend une autre tournure. A en juger par l'assignation de l'APROMAC et ses collèges (FPH-CI et AUPCN) devant le tribunal de première instance d'Abidjan.

À u cours d'une conférence de presse animée le 09 décembre 2022, l'association des Planteurs d'Hévéa et Affiliés de Côte d'Ivoire (ANAPHA-CI) dénonçait l'exclusion dont elle se dit victime du fait du refus de L'APROMAC d'appliquer les dispositions de l'ordonnance 2011-473 du 21 décembre 2011 qui donnent droit à toute association régulièrement déclarée, publiée et représentative d'adhérer à l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) de sa filière. Ces dispositions font également obligation à L'APROMAC, OIA de la fi-

Tribunal de première instance d'Abidjan  
Audience du 1<sup>er</sup> septembre 2023

N°41077

A.053/2023/SCPA-MY/MV/08.23

ASSIGNATION EN REFERE

L'an deux mil vingt-trois,  
Et le Mardi Vingt neuf (29) Août à 15 heures 44 mn :

A la requête de l'ASSOCIATION NATIONALE DES PLANTEURS D'HEVEA ET AFFILIES de CÔTE D'IVOIRE en abrégé ANAPHA-CI, association régie par la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations, dont le siège social est à Abidjan Cocody, 06 BP 2026 Abidjan 06, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur AKA OBROU Léonce, demeurant au siège de ladite association :

Laquelle fait élection de domicile, au Cabinet de leur Conseil, la SCPA MESSAN TOMPIEU, YAPI & Associés, sise à Abidjan COCODY-RIVIERA GOLF LES CADDIES, immeuble Bunker, 1<sup>er</sup> étage, appartement 742, TEL : 27-22-43-10-04, FAX : 27-22-43-08-20 / Cabinet secondaire : SAN PEDRO, quartier NITORO, rue de la République, immeuble ATLANTIC, rez-de-chaussée, Email : [infocabinet@cabinetmessan.com](mailto:infocabinet@cabinetmessan.com) :

J'ai

Commissaire de Justice susdit et sousigné  
Donné assignation à :

- L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU CAOUTCHOUC DE CÔTE D'IVOIRE en abrégé APROMAC, association à but non lucratif créée en 1975 et régie par les dispositions de la loi n°60-315 du 21 septembre 1975 ainsi que celles de l'ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux Organisations Professionnelles Agricoles, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Charles Emmanuel YACE, en ses bureaux où étant et parlant à :  
*Mme Marie Kouame Nante, Secrétaire, réunie déclarée qui a reçu copie de mon exploit et visé mes originaux.*
- La FEDERATION DES OPA DE PRODUCTEURS D'HEVEA de COTE D'IVOIRE en abrégé FPH-CI, association régie par la loi n°60-315 du 21 septembre 1960 et l'Ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux Organisations

lière hévéa d'ouvrir la participation au processus de prise de décisions à toute association remplissant les critères de représentativité (15% de l'effectif nationale des producteurs de caoutchouc naturel et 15% de la production nationale de caoutchouc naturel). Cette crise avait conduit le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à prendre, à travers le Conseil Hévéa-Palmier à Huile (CHPH), la décision N° 1148/CHPH/DG/Kam pour enjoindre à l'APROMAC d'analyser de manière diligente et définitive le dossier d'adhésion de L'ANAPHA-CI dans un délai maximum de 3 mois allant de décembre 2022 à Mars 2023. Mais, une fois de plus, L'APROMAC va refuser de mettre en application cette décision. Selon nos sources, cette opposition s'expliquerait par le fait que l'ANAPHACI aurait dénoncé de grosses irrégularités dans l'organisation et le fonctionnement de l'APROMAC. Plusieurs associations non représentatives siègent à l'APROMAC et perçoivent de l'argent prélevé sur les maigres revenus des producteurs au mépris des dispositions de l'ordonnance 2011-473. Face à cette injustice et aux lenteurs administratives, les planteurs regroupés au sein de L'ANAPHA-CI ont tout naturellement saisi les juridictions ivoiriennes afin que force soit donnée à la loi. Rappelons que l'association des Planteurs d'Hévéa et Affiliés de Côte d'Ivoire est une association qui revendique 29 524 producteurs membres (soit 18% de l'effectif national) pour 304 837 tonnes humides de caoutchouc naturel (17% de la production nationale 2021).

Brice Biakpa



**PALMELIT**  
OIL PALM SEEDS - CIRAD INSIDE

PAVILLON B PÔLE AGROFOURNITURE

OFFRE SALON **SARA**  
1<sup>re</sup> EDITION 2023

Semence de palmier à huile PalmElit Cirad à très haut rendement #F #S disponible immédiatement sur le stand

- Résistance haute à la fusariose
- Short, pour améliorer la durabilité de la plantation
- Tolérance à la sécheresse
- Adaptée aux environnements africains

**1 HA = 200 SEMENCES**

29 SEPT > 03 OCT  
1300 FCFA -> 750 FCFA

À PARTIR DU 04 OCT  
1300 FCFA

Désiré PORQUET Cocody, 2 Plateaux Boulevard Latrille, Abidjan, Côte d'Ivoire Cel.: (+225) 07 07 72 59 59  
Paiement sur place en espèce ou Orange Money